



Compte rendu du 3^{ème} Comité de pilotage Agenda 21 Lavérune

jeudi 5 juin 2014

Présents :

Élus :

- Roger Caizergues
- Paloma Pervent
- Philippe Lenoir
- Philippe Carbonneill
- Sandrine Castillo
- Jean Jacques Laget (excusé)
- Francois Petit (excusé)

Habitants :

- Michel Salom
- Laurence Enjalbert
- Claude Lacalm
- Charles Morin
- Michel Barriviera (excusé)
- Lisette Boutellier (excusée)
- Marie Pierre Delteil (excusée)
- Jean Pierre Delannoy (excusé)

Partenaires techniques :

- Emilie Varraud : CPIE
- Christian Cazin : CG34
- Maxime Fantino : ALE
- Jean Jacques Augier : DGS de la commune de Lavérune
- Nicolas Peiffer : Chargé de mission, commune de Lavérune
- Géraldine Vacquier : SYBLE (excusée)
- Mme Prat : Agence Départementale de la solidarité Vène et Mosson (excusée)

Les membres du comité de pilotage de l'agenda 21 de Lavérune se sont réunis le **jeudi 5 juin 2014** à 18h afin d'évaluer l'avancée de la démarche et le contenu du plan d'actions. Globalement, le plan d'actions répond aux enjeux de la stratégie locale de développement durable et retranscrit fidèlement les propositions émises par les habitants lors de la phase de concertation.

Des remarques ont été faites concernant :

La communication :

- nécessité d'une communication plus régulière (newsletters, communiqué en juin pour présenter les grandes lignes du plan d'actions...) afin de conserver la dynamique de ce projet
- les intitulés d'actions parfois peu explicites pour le grand public seront reformulés

Le contenu :

- manque de détail dans les objectifs (résultats attendus) et la partie budget (indiquer les postes de dépenses et le montant global s'il est connu)

Les outils :

- la mise en place de groupe action habitants devra être lancée lors de la réunion publique
- un tableau de bords devra être construit et suivi par un responsable technique sur la période 2014-2018

Conclusion :

Au regard des remarques et suggestions des participants, le planning suivant a été fixé pour les prochaines étapes de l'agenda 21.

Tous d'abord, après que les questions de forme aient été corrigées, le conseil municipal procédera au vote (fin juin) de la liste des actions à engager (plan d'actions synthétique)

Ce vote sera suivi d'une communication (avant l'été) permettant de présenter brièvement le plan d'actions à l'ensemble de la population et de donner la date de la réunion publique de septembre.

A la rentrée, le conseil municipal procédera au vote du plan d'actions détaillé. Une réunion publique (**le mardi 23 septembre 20h30**) impliquant les élus référents et les responsables techniques permettra de présenter de façon dynamique et concrète le plan d'actions aux habitants. La question de l'investissement des habitants et des associations dans certains projets sera évoquée lors de cette réunion publique.

Parallèlement, un travail sera fait sur le contenu du plan d'actions afin de mieux le détailler. Un document de synthèse illustré sera élaboré afin d'être prêt pour la réunion publique de septembre.